



PCW

45 Boulevard Marcel PAGNOL
06130 GRASSE - FRANCE
Tel : +33 (0)4 92 42 35 00 Fax: +33 (0)4 92 42 35 19
Site : www.pcwfrance.com Mail : info@pcwfrance.com

Fiche Technique

GIROFLE FEUILLES ESSENCE

Fournisseur PCW

Référence : GIROFLE FEUILLES ESSENCE

1 - DONNEES TECHNIQUES

Nom botanique : Eugenia caryophyllus
Description : Obtenue par distillation à la vapeur d'eau des feuilles d'Eugenia caryophyllus
Application : Parfums / Cosmétiques / Arômes
Utilisation de la substance / mélange : Usage industriel seulement
Origine MP : 100% Naturelle (source Végétale)
Taux d'utilisation max. recom. : -
I.N.C.I. : Eugenia caryophyllus leaf oil
Ref article : GFE-1

1.1 - DONNEES ANALYTIQUES

Pouvoir rotatoire en ° : -
Point d'ébullition en °C : -
Point éclair en °C (coupelle fermée) : 112
Taux peroxides mmol/l : -
Indice de réfraction n (20/D) : [1.525 ; 1.545]
Odeur : Aromatique, épicée
Couleur : Marron foncé
Aspect : Liquide
Densité 20/20°C : [1.020 ; 1.060]
Teneur en hydrocarbonés (%) : 13

2 - DONNEES REGLEMENTAIRES COSMETIQUES

Reg. 1223/2009 & mod. : Voir certificat
Allergènes SCCNFP List : Voir certificat
IFRA : Restricted (49th Am.)
Statut kosher : -
Statut Halal : -
CMR (Reg. 1223/2009/CE) : Voir certificat
AFNOR / ISO : /

GIROFLE FEUILLES ESSENCE

CAS N° : 8000-34-8 ; 84961-50-2

2.1 - DONNEES REGLEMENTAIRES AROMES

Statut légal (Reg. 1334/2008/CE) Préparation aromatisante :

Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB) : -

Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) : -

Allergènes alimentaires (Reg. 1169/2011 / CE) : -

4 - TRANSPORT - MANIPULATION - STOCKAGE

Code douanier : 3301 29 11 00

Tunnel codes ADR : /

Durée de conservation : 12 mois, gardé selon les conditions de stockage.

4.1 - STOCKAGE

Stockage : Stocker à température ambiante (25°C max.) dans son emballage d'origine, bien rempli, fermé hermétiquement, à l'abri de l'air et de la lumière.

Transport :

Transport par route ADR/RID : NR Non réglementé pour le transport

Transport Maritime IMDG : NR Non réglementé pour le transport

Polluant Marin :

Transport Aerien IATA : NR Non réglementé pour le transport

GIROFLE FEUILLES ESSENCE

LEGISLATION :

NEPA (China) : CB8286611
ISHL (Japan) : Non listé
ENCS (Japan) n° : Non listé
KECI : KE-26792
NDSL/LES (Canada - Non-domestic Substances List) : Non listé
LIS / DSL (Canada) : Listé
AICS (Australian Invent. Chem. Subs.) : Listé
TCSI (Taiwan) : Listé
NZIoC (New Zealand) : Listé
TSCA (Toxic Substances Control Act - USA) : Listé
IECSC (China) : Listé
RIFM - ID N° : 583-E2.12
FEMA : 2325
EINECS (EU) : 284-638-7
FDA : 182.20
COE (Council of Europe) : 133n
PICCS (Philippines) : Listé
C.A.S : 8000-34-8 84961-50-2

Étiquetage :



AH1 Danger par aspiration 1

CAR2 Cancérogénicité 2

ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2



MUT2 Mutagénicité pour les cellules germinales 2

SS1 Sensibilisation cutanée 1

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)

H351 - Susceptible de provoquer le cancer (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P310+P331 - En cas d'ingestion: appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir.

P302+P352 - En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P308+P313 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P501 - Éliminer le contenu/recipient conformément à la Réglementation locale / régionale / nationale / internationale.